



Credit photo: Charles Breton

Municipalité du village de Tadoussac

VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE!

Puisse l'année qui s'annonce être, pour tous et chacun, une période remplie d'heureuses surprises, de beaux défis et de succès. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie et prospérité et qu'elle permette la réalisation de vos projets les plus chers. Les membres du conseil et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes, des moments de détente avec ceux que vous aimez et une belle et bonne année 2020 !

Au nom du conseil municipal
Charles Breton, maire







Municipalité du Village de Tadoussac

La guignolée 2019

Parade de Noël

Samedi le 30 novembre 2019, Tadoussac et le Marché de Noël ont reçu la visite d'un invité bien spécial : le Père Noël.

Il a été accueilli par plusieurs enfants qui l'ont ensuite escorté jusqu'à la salle des Loisirs où, tour à tour, ils ont pu lui faire part de leurs souhaits pour Noël.

Guignolée du 30 novembre 2019

Comme à chaque année, les résidents de Tadoussac ont fait preuve d'une **GRANDE GÉNÉROSITÉ**, ce qui a permis d'amasser un montant de 1090\$, sans compter les denrées non-périssables ainsi que des jouets qui ont été données.

Le tout a été acheminé au Centre de dépannage lors de leur souper bénéfice annuel.

Un gros merci aux pompiers qui ont été fidèles au poste et qui se sont impliqués pour la cause cette année encore.

Marché de Noël

Encore cette année, plusieurs artisans de la région ont participé au Marché de Noël. Et la population était au rendez-vous!

Merci à TOUS les participants ainsi qu'un remerciement spécial au personnel du Service des Incendies de Tadoussac pour avoir ramassé les sous de la guignolée!

Bonne Année!





Du 9 décembre au 12 janvier

CENTRE COMMUNAUTAIRE HORAIRE DES FÊTES

Ouvert tous les jours
du 21 décembre 2019
au 5 janvier 2020
De 11h00 à 21h00

FERMÉ LES
24, 25 et 31 décembre
2019 et 1^{er} janvier 2020

INSCRIPTIONS COURS

- Éveil à la danse et aux mouvements (2-5 ans)
- Mini-Ballet (6-9 ans)
- Initiation gymnastique (6 ans et plus)
- Danse contemporaine (12 ans et plus)

SOIREE DARDS
Centre des loisirs
Vendredis | 19h00 à 22h00

APRES-MIDI JEUX
Centre des loisirs
Jeudis | 13h30 à 15h00

QUOI FAIRE AU CENTRE DES LOISIRS

SOIRÉE CINÉMA DES FÊTES

Durant les vacances des fêtes, une belle programmation de films de Noël sera présentée dans la grande salle des loisirs. Les films débiteront pour 19h00. Une belle occasion de venir découvrir notre nouveau projecteur avec l'écran géant! La programmation sera publiée sur Facebook, sur le site de Service des loisirs de Tadoussac.

ACTIVITÉS DES VACANCES DES FÊTES

Durant les deux semaines de vacances des fêtes, les loisirs seront ouverts de 11h00 à 21h00 tous les jours. Si la température le permet, vous pourrez venir y glisser. Restez à l'affût des activités intérieures organisées, bricolages, jeux de société, bingo, etc. Visitez souvent la page Facebook : Service des loisirs de Tadoussac pour vous informer sur les activités à venir.

LES COURS RECOMMENCENT EN JANVIER

Les cours d'éveil à la danse et aux mouvements, de mini-ballet, d'initiation à la gymnastique et de danse contemporaine recommencent en janvier. La période d'inscription est donc commencée. Les places sont limitées, donc ne tardez pas pour vous inscrire ou inscrire vos enfants.

Pour les inscriptions, visitez le
www.municipalite.tadoussac.com
(Onglet Loisirs, onglet cours et sports)



Centre des loisirs de Tadoussac | 418 235-4446 poste 245 | loisirs@tadoussac.com | Facebook : Service des Loisirs de Tadoussac



Service des loisirs de Tadoussac



DU 21 DÉC. 2019 AU 5 JANV. 2020

PROGRAMMATION CONGÉ DES FÊTES



Samedi, 21 décembre

Causerie et jeux de société | 13h30 | pour tous
Billard | dès 19h00 | Adultes



Jeudi, 26 décembre

Jeux de cartes | 13h30 | pour tous
Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous

Vendredi, 27 décembre

Bricolage | 13h30 | pour tous
Soirée dards | 19h00 | Adultes

Samedi, 28 décembre

Causerie et jeux de société | 13h30 | pour tous
Billard | dès 19h00 | Adultes



Vendredi, 3 janvier

Jeux vidéo sur grand écran | 13h30 | pour tous
Soirée dards | 19h00 | Adultes

Samedi, 4 janvier

Bricolage | 13h30 | pour tous
Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous
Billard | dès 19h00 | Adultes

Dimanche, 5 janvier

Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous

Dimanche, 22 décembre

Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous

Lundi, 23 décembre

Bingo de Noël | 13h30 | pour tous
Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous



Dimanche, 29 décembre

Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous

Lundi, 30 décembre

Party du jour de l'an | dès 18h00 | pour tous

Jeudi, 2 janvier

Jeux de cartes | 13h30 | pour tous
Cinéma des fêtes | 19h00 | pour tous



Les activités libres intérieures et extérieures restent accessibles en tout temps. L'entrepôt où se trouvent les tubes et traîneaux pour glisser sera en formule libre-service tous les jours.

Centre des loisirs de Tadoussac | 418 235-4446 poste 245 | loisirs@tadoussac.com | Facebook : Service des Loisirs de Tadoussac





OPÉRATION DÉNEIGEMENT

Voirie

IMPORTANT

Lors des opérations de déneigement, nous demandons la collaboration de la population afin de laisser les rues dégagées et ainsi faciliter le travail des équipes de déneigement.

De plus, si vous désirez informer les travailleurs municipaux d'un endroit qui nécessite une intervention de leur part, nous vous prions d'en informer le secrétariat en personne ou par téléphone au 418-235-4446. Les employés sont sous les ordres d'un contremaître et seul celui-ci peut leur donner des instructions.

JOYEUX NOËL!

FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

Veillez prendre note que les bureaux administratifs situés à l'hôtel de ville, seront fermés du 20 décembre au 3 janvier 2020.

Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2020.

Pour toute urgence, composer le 418-235-4446 poste 3 et laisser votre numéro de téléphone afin que l'on puisse vous rappeler.

*Joyeuses Fêtes et
Bonne Année!*



RÉUNION RÉGULIÈRE 9 DÉCEMBRE 2019

Administration générale

- Politique de vérification des antécédents judiciaires;
- Dépôt de la liste des contrats conclus de gré à gré;
- Nomination d'un représentant pour l'organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord;
- Dépôt du calendrier des réunions du conseil;
- Liste des donateurs et rapport de dépense pour l'élection partielle de 2019;
- Demande d'appui pour la création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.

Gestion financière

- Mandat au comptable pour les états financiers.

Aménagement du territoire et urbanisme

- CCU;
- Règlement 360-1, règlement modifiant le règlement No 360 relatif au programme de réhabilitation de l'Environnement pour la mise aux normes des installations septiques;
- Avis de motion et projet de règlement: Règlement 253-47 modifiant le règlement 253 relatif au zonage et au cahier de spécification afin de créer la zone 68-I à même la zone 38-RF.

Sécurité publique et civile

- Mandat GPI Prévention.

Infrastructure et équipement

- Mandat TDA pour la descente et mur de la cale-sèche;
- Abroger la résolution 2019-0324;
- Mandat Consultants Filions et Hansen pour la réalisation du balancement hydraulique;
- Reddition de compte, pour la taxe sur l'essence 2014-2018;
- Programmation de la taxe sur l'Essence 2014-2018;
- Paiement des Factures de la taxe sur l'essence.

Entente et baux

- Droit de passage club des Rôdeurs, saison 2019-2020 ;
- Entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide.

Ressources humaines

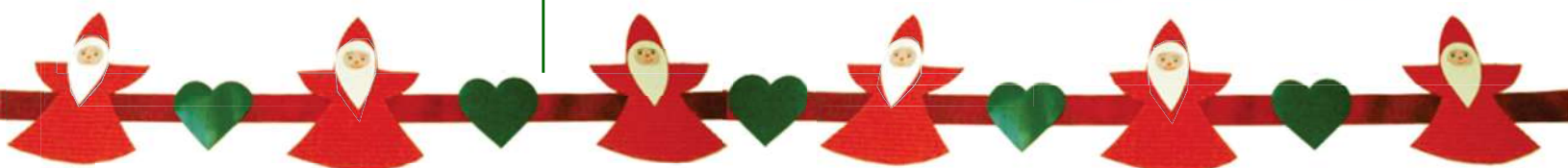
- Contrat de travail (chargée de projet de Destination Tadoussac).



CALENDRIER 2020

Réunions du Conseil
Salle des Loisirs,
286 de la Falaise
à 19 h :

13 janvier	10 août
10 février	14 septembre
09 mars	13 octobre
14 avril	10 novembre
11 mai	14 décembre
15 juin	
13 juillet	



Municipalité de Tadoussac

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Demande de permis



Chers citoyens, pour toute demande de permis, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal. Étant donné que les documents devant être fournis par le requérant peuvent varier d'un type de demande à un autre, il est important de s'informer auprès dudit fonctionnaire municipal désigné.

À titre informatif, certaines demandes de permis sont assujetties à notre règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Ce règlement cible certaines zones de la municipalité. Par contre, tout bâtiment patrimonial localisé à l'extérieur desdites zones est assujéti à ce règlement.

Ce règlement permet à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation. Afin de savoir si votre immeuble est assujéti à notre règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, contactez l'inspecteur municipal. Toute demande de permis assujéti à ce règlement doit nécessairement être traitée par le comité consultatif d'urbanisme avant de pouvoir être déposée au conseil municipal.

Le comité consultatif d'urbanisme est un organisme mandaté par le conseil municipal donnant des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Bien que l'approche d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale repose sur un pouvoir discrétionnaire d'approbation, le comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal se basent sur certains critères définis afin de pouvoir évaluer une demande.

Afin de pouvoir être traitée au début de chaque mois par le comité consultatif d'urbanisme, toute demande de permis complète doit être déposée à l'inspecteur municipal avant la fin de chaque mois qui précède une séance. Toute personne qui effectue des travaux sans permis encourt une amende.

Pour de plus amples informations, Jean-Christophe Henri peut être rejoint au (418) 235-4446, poste 223.

Joyeuses Fêtes!



Municipalité du village de
Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE
(Horaire d'hiver)

MARDI ET VENDREDI
18 h à 20 h

POINT DE SERVICE
DU CLSC
HORAIRE

OUVERT LE LUNDI
DE 8H30 À 11H30

URGENCE
VOIRIE

418-235-4446 poste 3

INFO-SANTÉ

811

